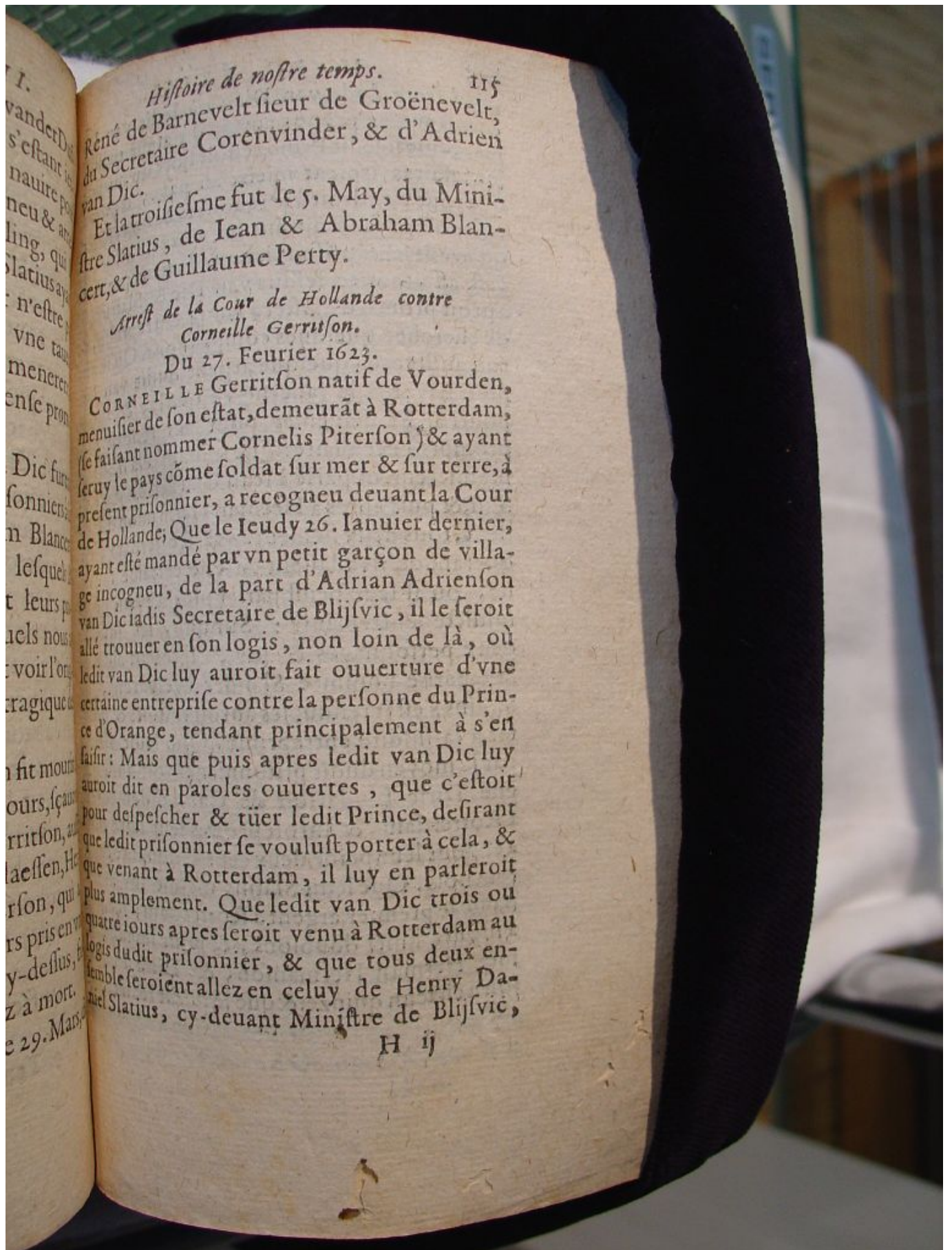
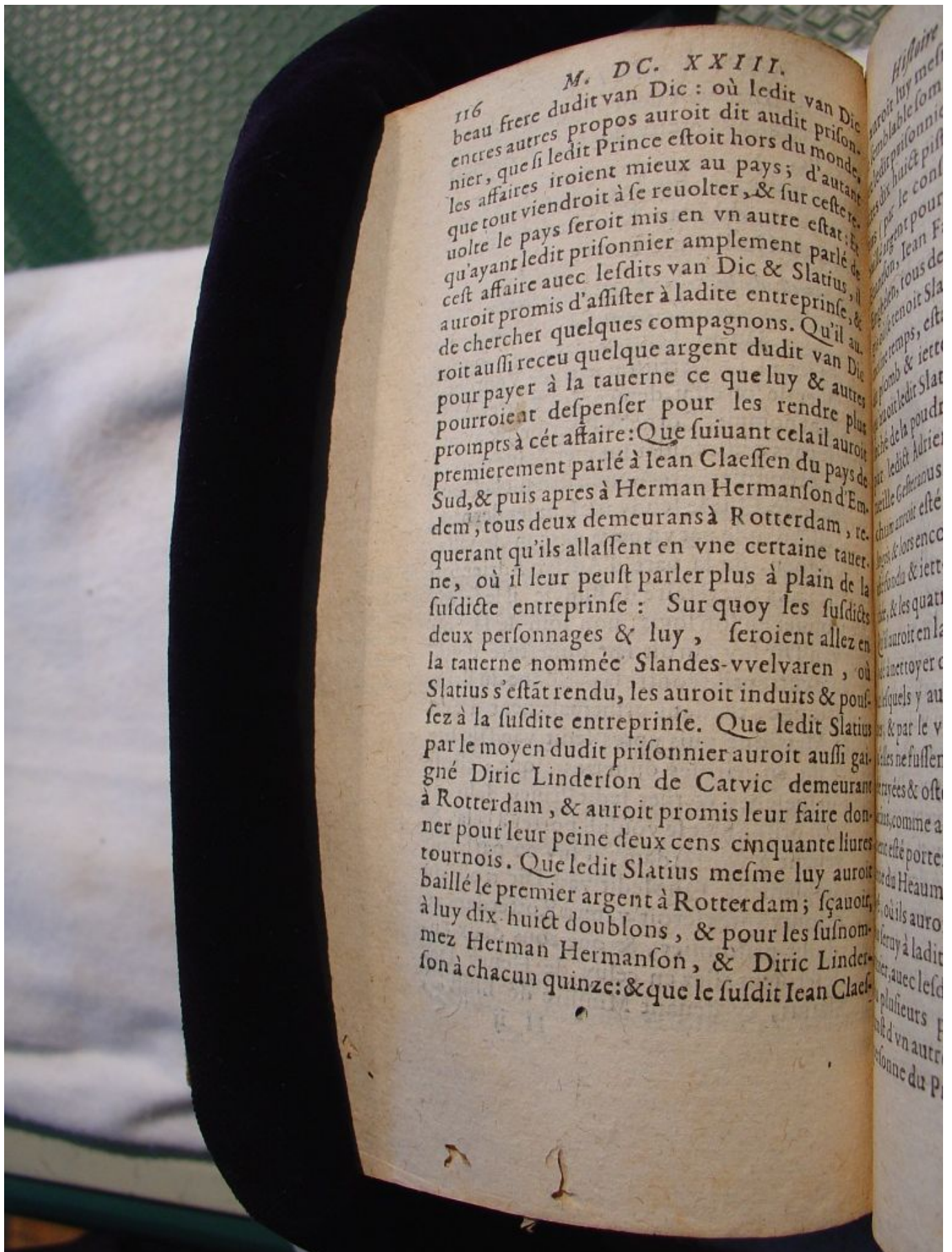


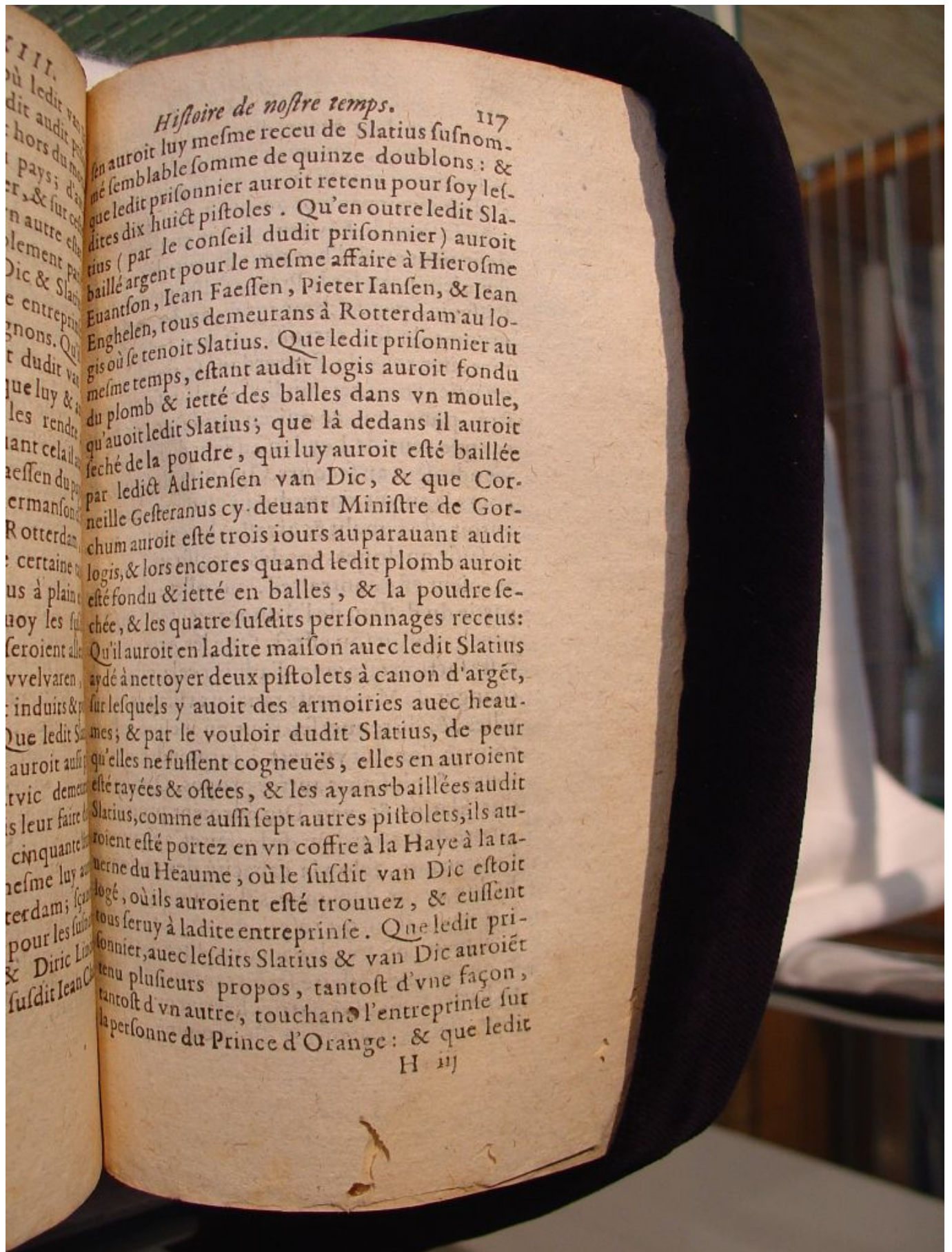
1623\_115.jpg



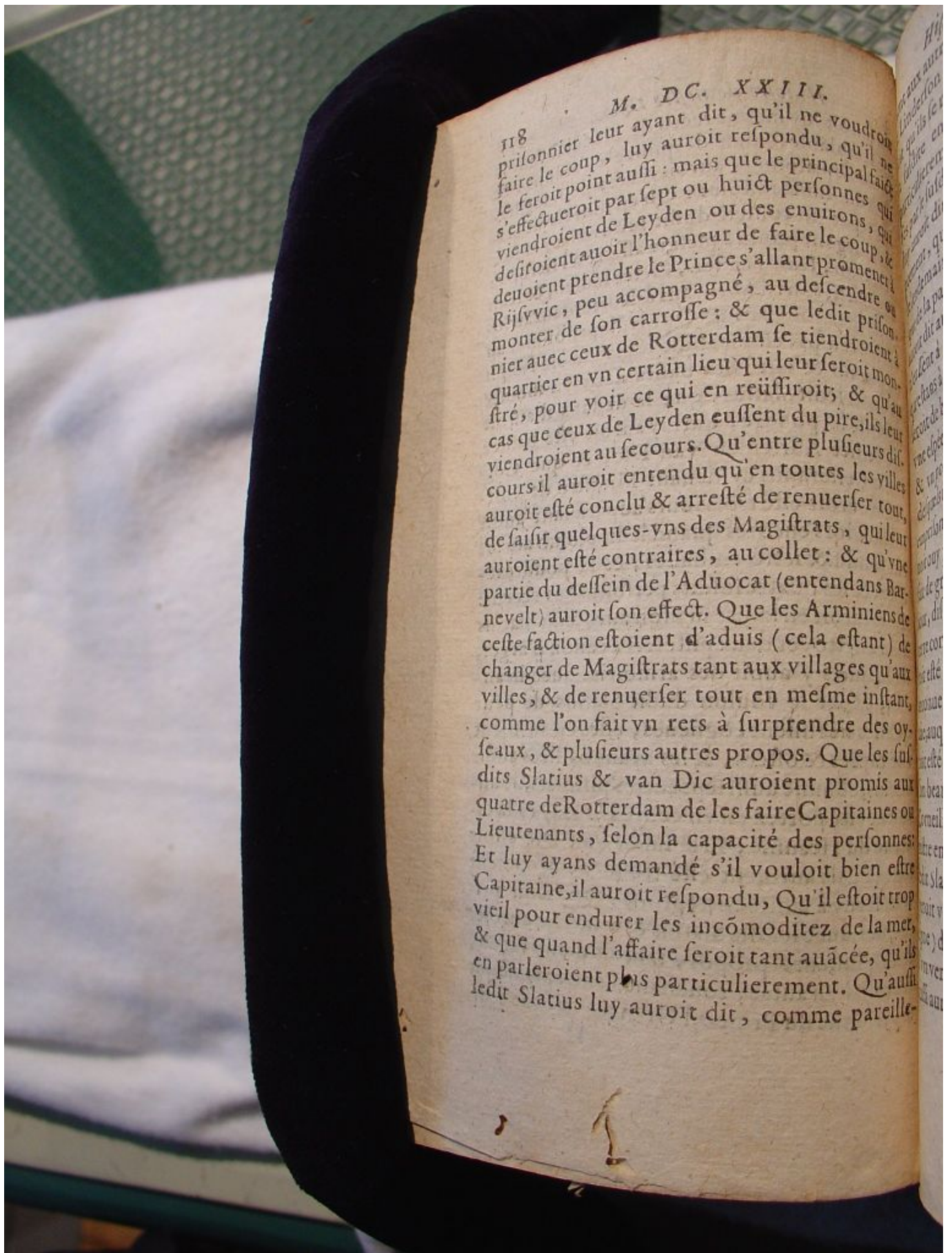
1623\_116.jpg



1623\_117.jpg

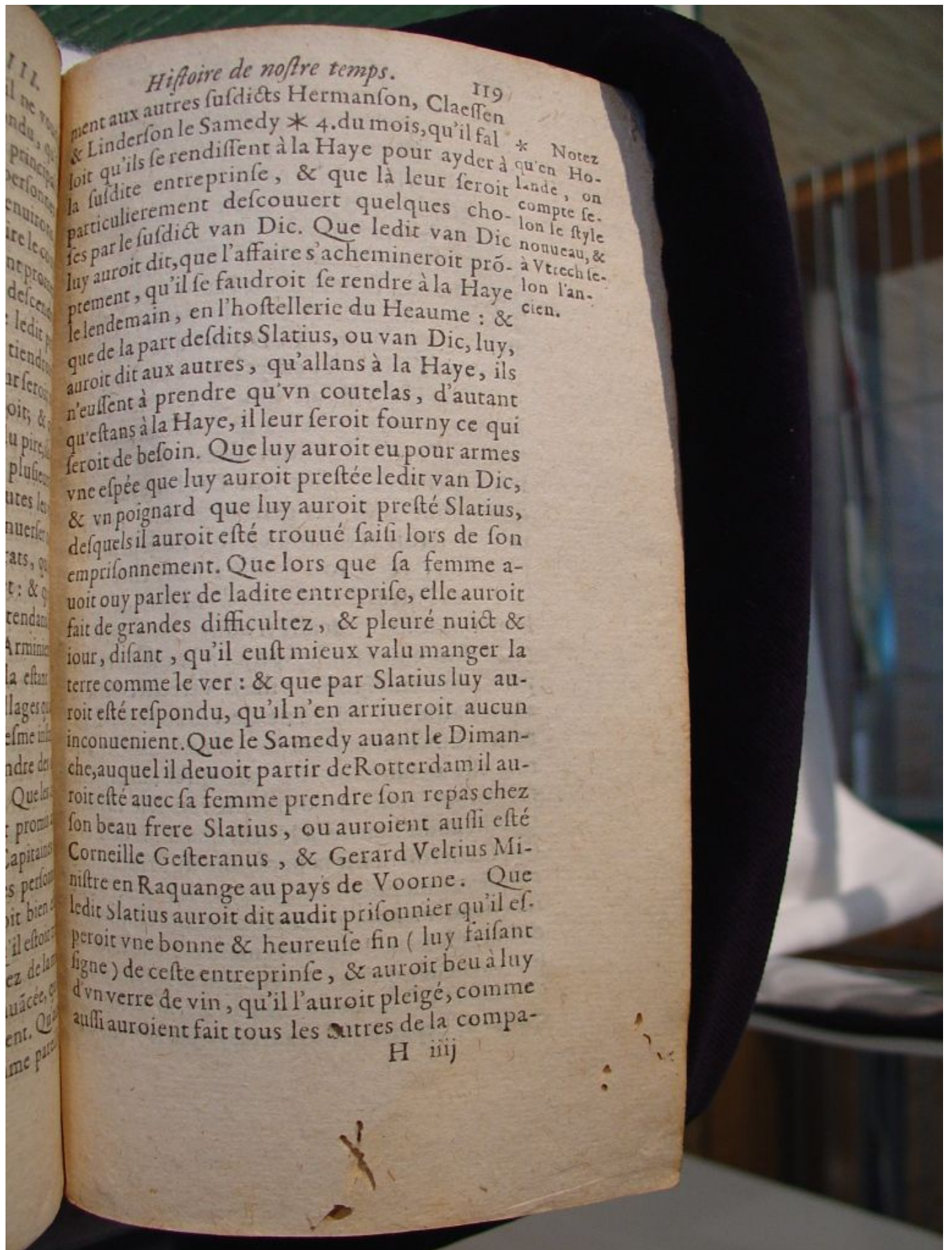


1623\_118.jpg



118 M. DC. XXIII.  
prisonnier leur ayant dit, qu'il ne voudroit  
faire le coup, luy auroit respondu, qu'il ne  
le feroit point aussi: mais que le principal faict  
s'effectueroit par sept ou huit personnes qui  
viendroient de Leyden ou des enuiron, qui  
deuioient auoir l'honneur de faire le coup, &  
Rijsvric, peu accompagné, au descendre ou  
monter de son carrosse: & que ledit prison-  
nier avec ceux de Rotterdam se tiendroient à  
quartier en vn certain lieu qui leur seroit mon-  
stré, pour voir ce qui en reüssiroit; & qu'au  
cas que ceux de Leyden eussent du pire, ils leur  
viendroient au secours. Qu'entre plusieurs dis-  
cours il auroit entendu qu'en toutes les villes  
auroit esté conclu & arresté de renuerser tout,  
de saisir quelques-vns des Magistrats, qui leur  
auroient esté contraires, au collet: & qu'une  
partie du dessein de l'Aduocat (entendans Bar-  
nevelt) auroit son effect. Que les Arminiens de  
cette faction estoient d'aduis (cela estant) de  
changer de Magistrats tant aux villages qu'aux  
villes, & de renuerser tout en mesme instant,  
comme l'on fait vn rets à surprendre des oy-  
seaux, & plusieurs autres propos. Que les sus-  
dits Slatius & van Dic auroient promis aux  
quatre de Rotterdam de les faire Capitaines ou  
Lieutenants, selon la capacité des personnes.  
Et luy ayans demandé s'il vouloit bien estre  
Capitaine, il auroit respondu, Qu'il estoit trop  
vieil pour endurer les incōmoditez de la mer,  
& que quand l'affaire seroit tant auācée, qu'ils  
en parleroient plus particulièrement. Qu'aussi  
ledit Slatius luy auroit dit, comme pareille-

1623\_119.jpg



*Histoire de nostre temps.*

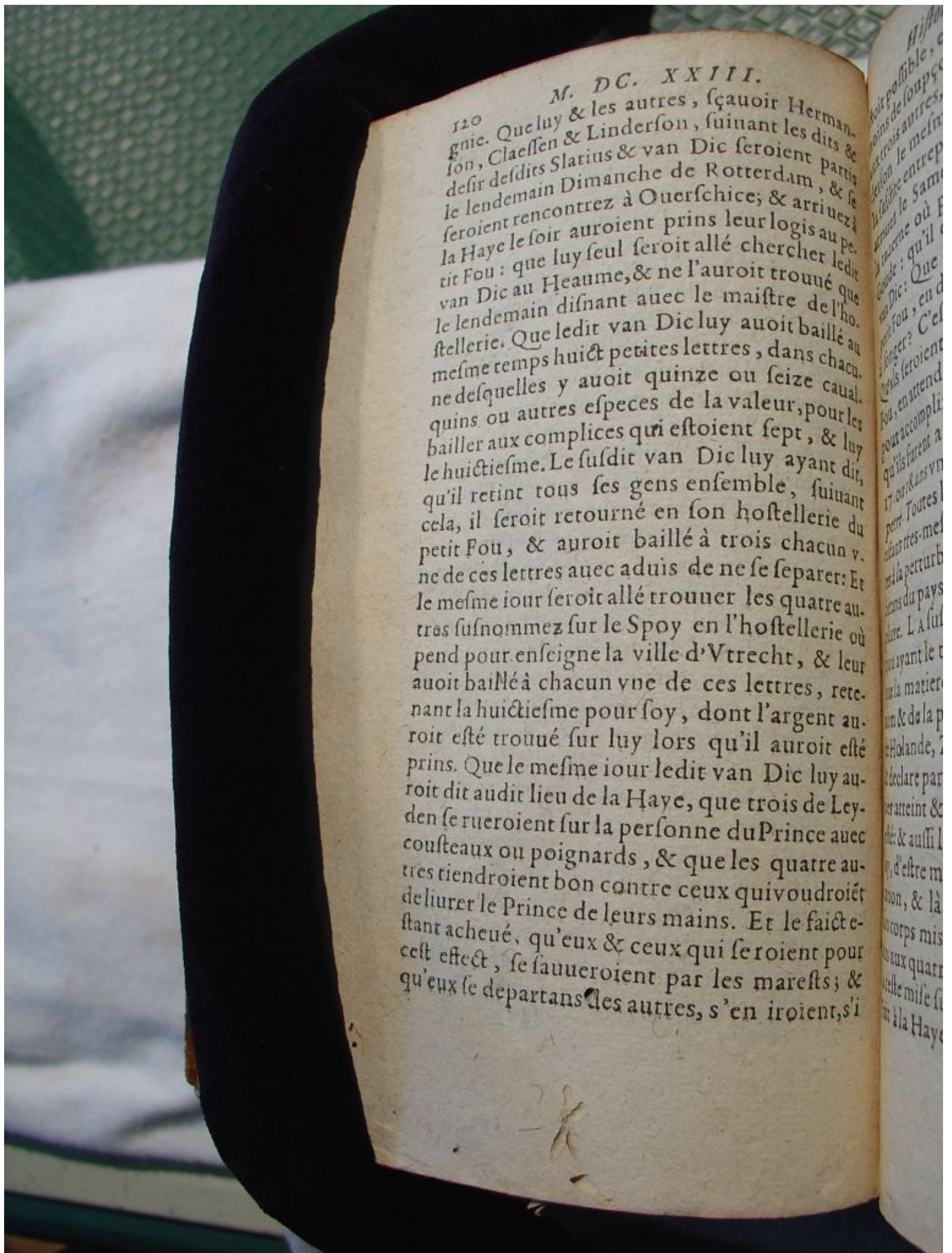
119

ment aux autres susdits Hermanfon, Claessen  
& Linderfon le Samedy \* 4. du mois, qu'il fal-  
loit qu'ils se rendissent à la Haye pour ayder à  
la susdite entreprinse, & que là leur seroit  
particulierement descouvert quelques cho-  
ses par le susdict van Dic. Que ledit van Dic  
luy auroit dit, que l'affaire s'achemineroit pro-  
prement, qu'il se faudroit se rendre à la Haye  
le lendemain, en l'hostellerie du Heaume : &  
que de la part desdits Slatius, ou van Dic, luy,  
auroit dit aux autres, qu'allans à la Haye, ils  
n'eussent à prendre qu'un coutelas, d'autant  
qu'estans à la Haye, il leur seroit fourny ce qui  
seroit de besoin. Que luy auroit eu pour armes  
vne espée que luy auroit prestée ledit van Dic,  
& vn poignard que luy auroit presté Slatius,  
desquels il auroit esté trouué faisi lors de son  
emprisonnement. Que lors que sa femme a-  
voit ouy parler de ladite entreprinse, elle auroit  
fait de grandes difficultez, & pleuré nuict &  
iour, disant, qu'il eust mieux valu manger la  
terre comme le ver : & que par Slatius luy au-  
roit esté respondu, qu'il n'en arriueroit aucun  
inconuenient. Que le Samedy auant le Diman-  
che, auquel il deuoit partir de Rotterdam il au-  
roit esté avec sa femme prendre son repas chez  
son beau frere Slatius, ou auroient aussi esté  
Corneille Gesteranus, & Gerard Veltius Mi-  
nistre en Raquange au pays de Voorne. Que  
ledit Slatius auroit dit audit prisonnier qu'il es-  
peroit vne bonne & heureuse fin ( luy faisant  
signe ) de ceste entreprinse, & auroit beu à luy  
d'un verre de vin, qu'il l'auroit pleigé, comme  
aussi auroient fait tous les autres de la compa-

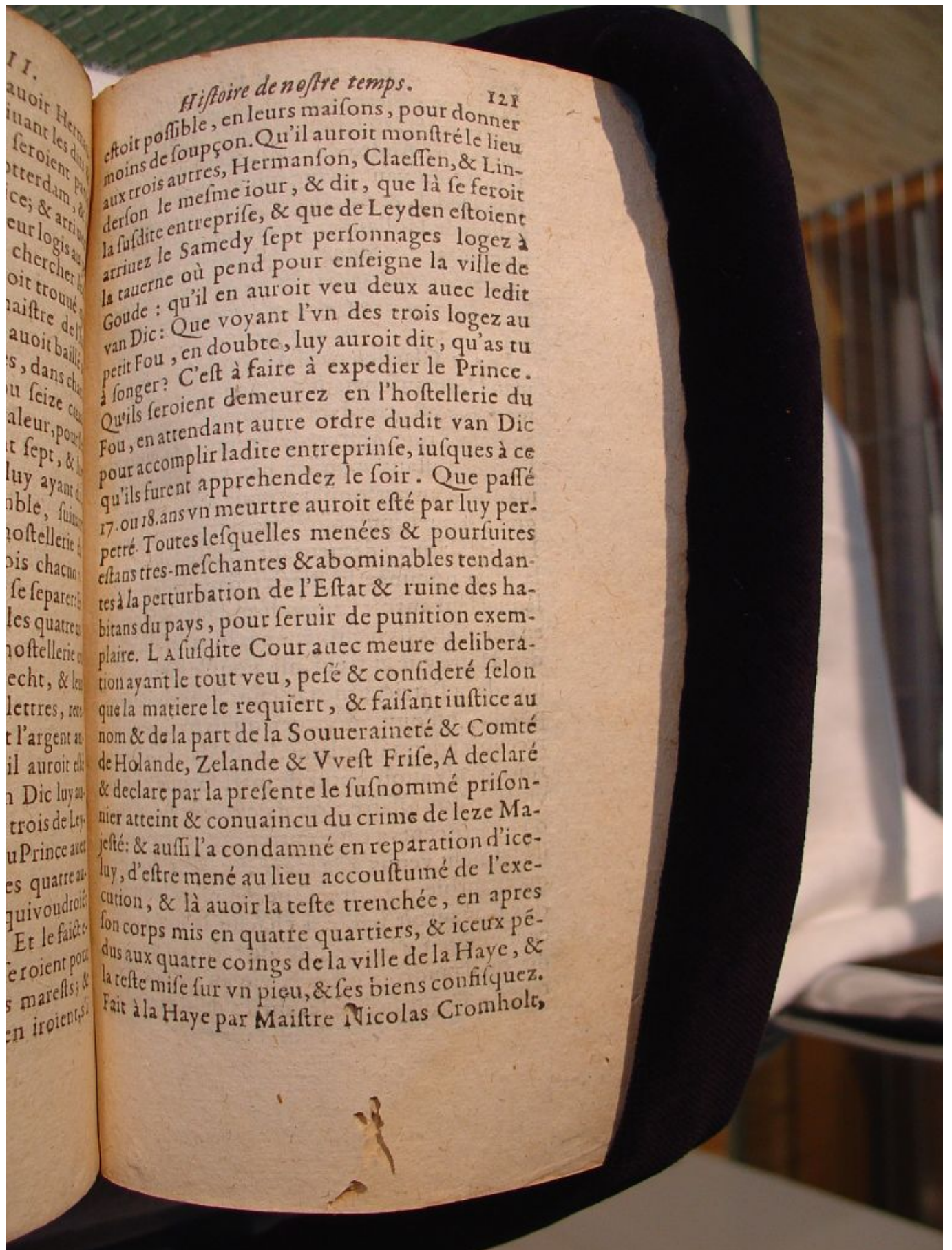
\* Notez  
qu'en Ho-  
llande, on  
compte se-  
lon le style  
nouveau, &  
à Utrecht se-  
lon l'an-  
cien.

H iij

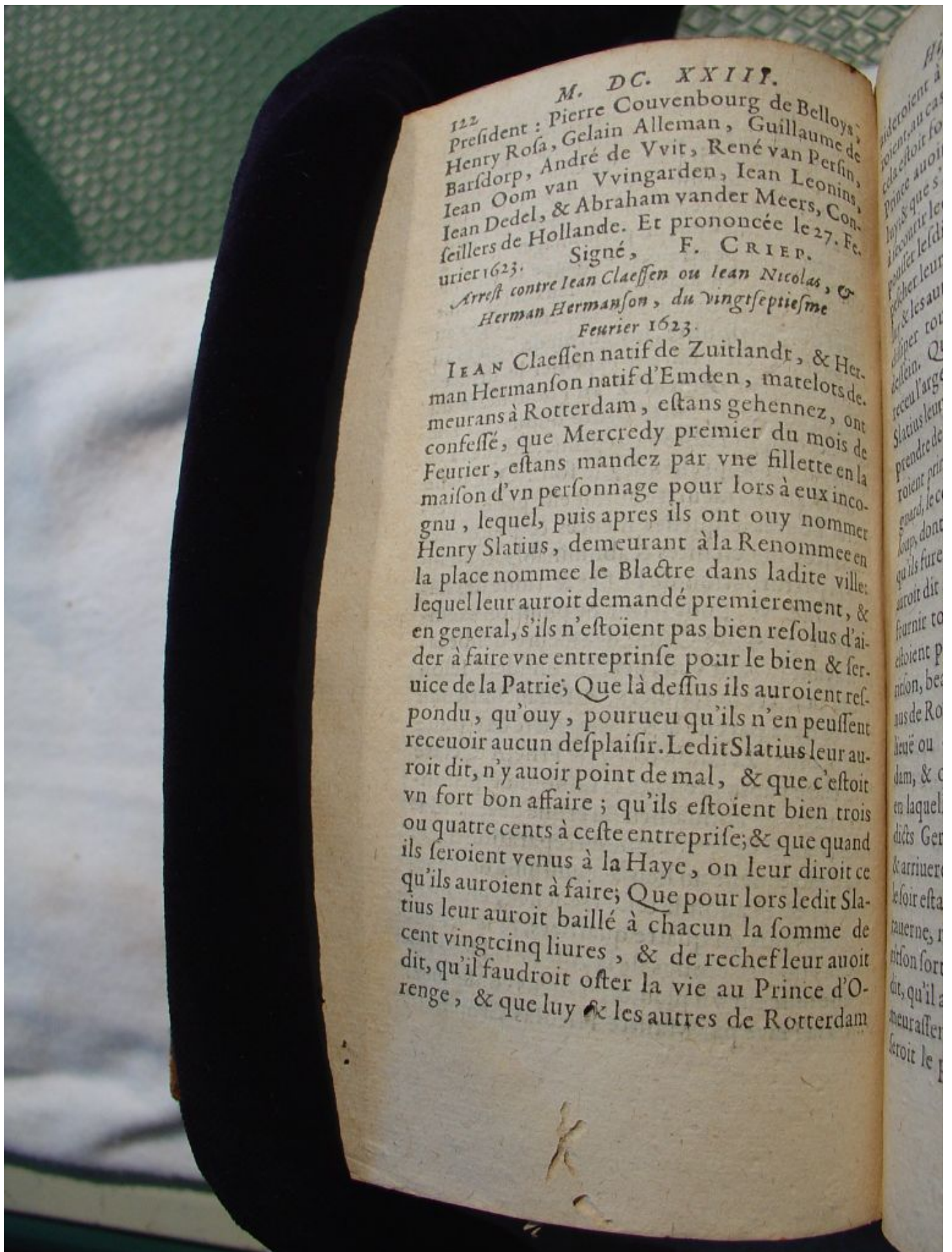
1623\_120.jpg



1623\_121.jpg

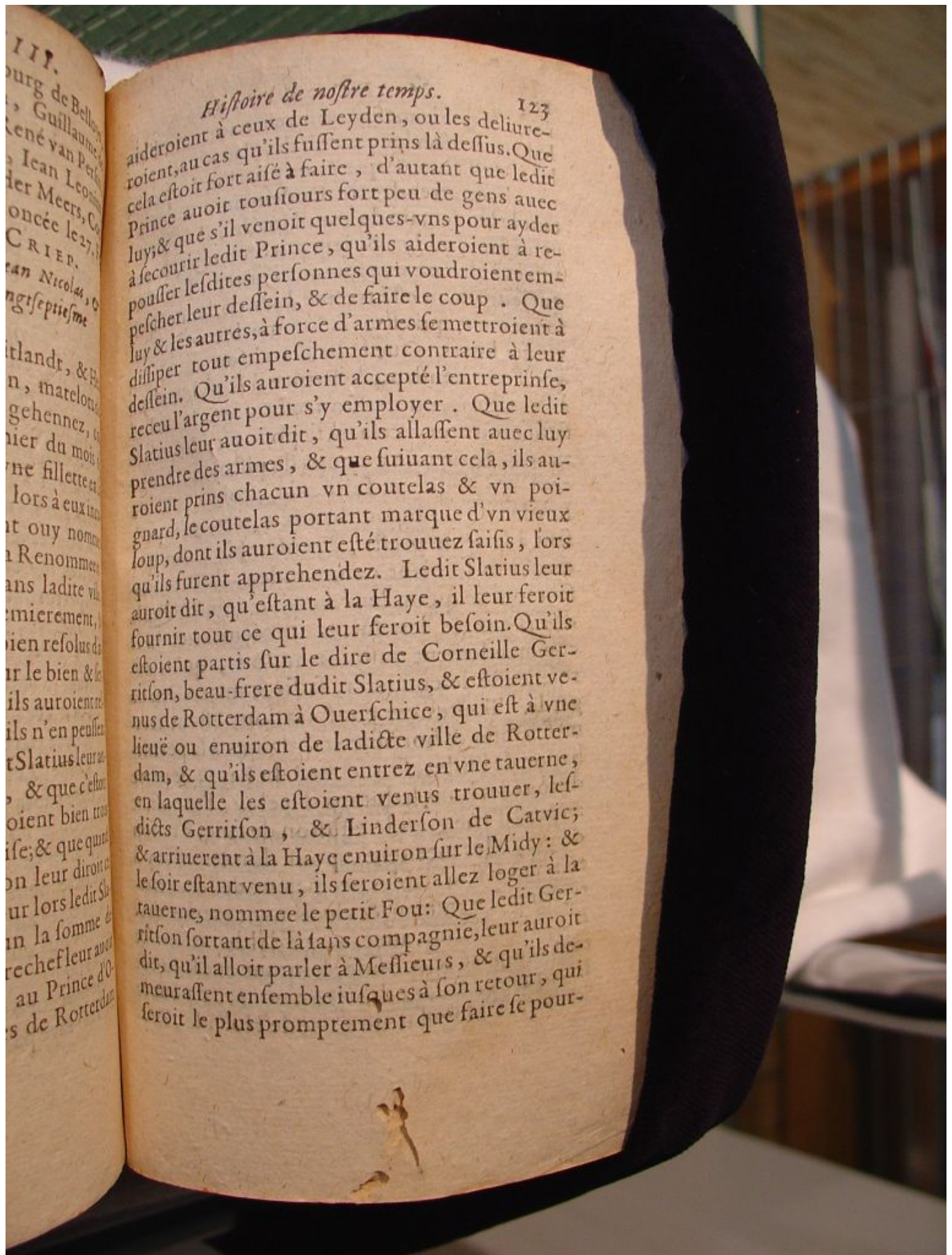


1623\_122.jpg

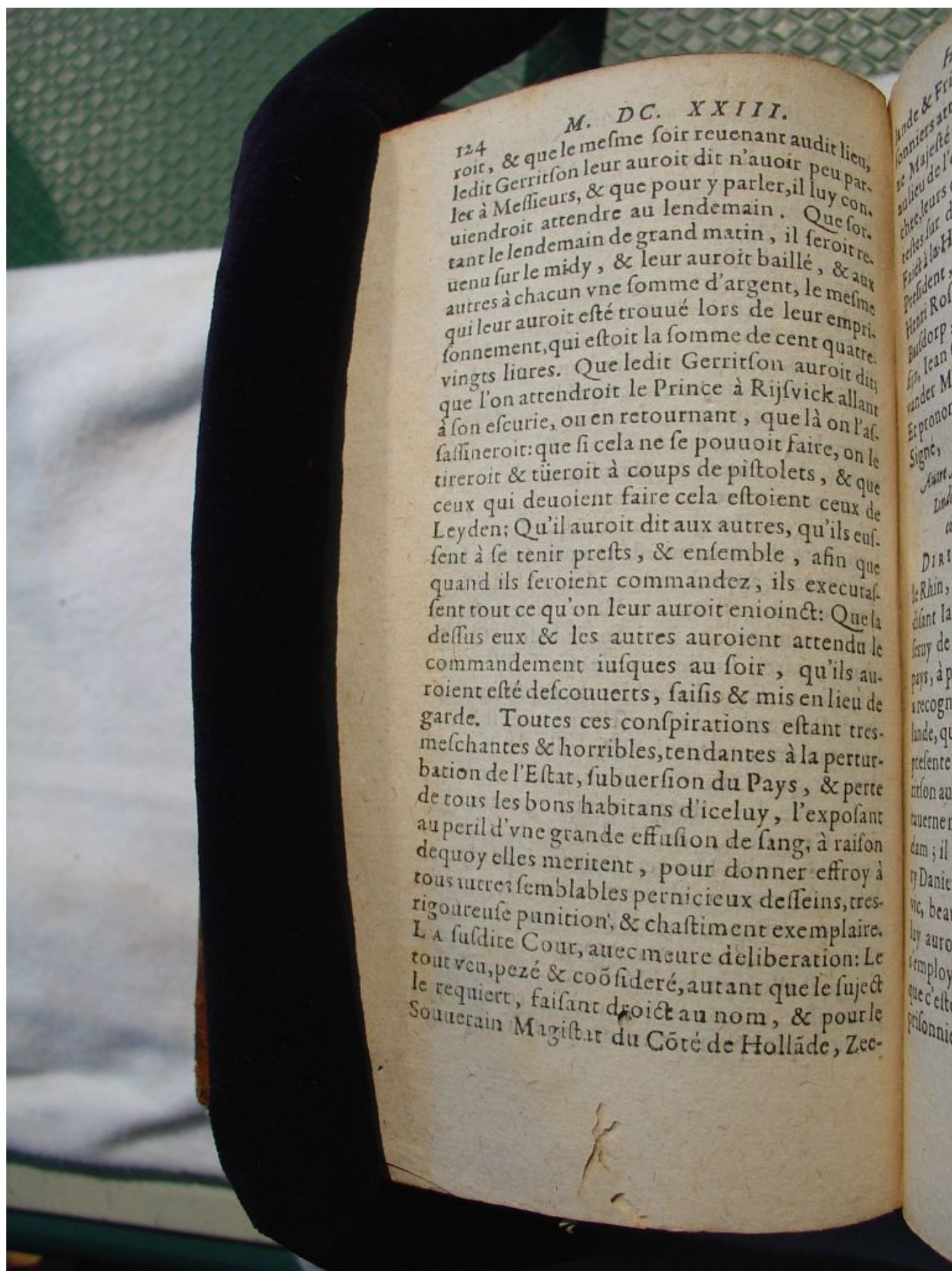




1623\_123.jpg



1623\_124.jpg



**Image issue du site [mercurefrancois.ehess.fr](http://mercurefrancois.ehess.fr) - Cliché (c) Cécile Soudan**